

L'UFC dénonce la 'grande arnaque' de la musique en ligne

Pour l'association de consommateurs UFC-Que Choisir?, ce ne sont sûrement pas les nouvelles plates-formes légales de musique en ligne qui vont détourner les internautes du 'peer-to-peer' gratuit mais illégal.

Au coeur du problème: l'incompatibilité presque totale entre les services d'achat en ligne et les baladeurs numériques. Nous l'avons à plusieurs reprises souligné dans ces colonnes: le marché de la musique en ligne est verrouillé. Un morceau acheté et téléchargé sur le iTunes Music Store d'Apple ne pourra être lu que sur le baladeur iPod du même constructeur. Les sites offrant des fichiers en WMA ne pourront être transférés que sur des baladeurs compatibles. Inversement, en achetant tel baladeur, on est quasi-forcé d'aller sur tel service de musique. Bref, l'utilisateur n'est pas libre dans sa consommation de musique numérique. **Le grand bond en... arrière!** L'association dénonce ainsi « *le grand bond en arrière de la musique en ligne* ». Et de poursuivre: « *Que Choisir en ligne a testé 11 baladeurs numériques représentatifs du marché et les 6 plate-formes de vente de musique en ligne. Verdict : L'incompatibilité est presque totale entre les baladeurs et la musique téléchargée. Le consommateur doit donc savoir qu'en achetant un baladeur numérique, il se retrouve pieds et poings liés à un marchand de musique en ligne qu'il n'a pas choisi* ». L'UFC estime que les acteurs du secteur ont verrouillé sciemment le marché. Pour Alain Bazot, président d'UFC-Que Choisir, la situation est **choquante**: « *Seuls les sites d'échange 'peer to peer' (P2P) permettent de télécharger de la musique compatible avec l'ensemble des matériels de lecture [NDLR: via le format universel MP3]. Alors que le CD audio doit son succès à son interopérabilité totale, les industriels de la musique en ligne nous infligent un grand bond en arrière* ». L'association envisage de poursuivre en justice les professionnels fautifs et demande aux Pouvoirs publics d'intervenir au nom de l'intérêt général. **La Fnac et Virgin montent au créneau** Ce problème d'incompatibilité a également été soulevé par les responsables de Fnacmusique.com qui dénoncent cet état de fait. De son côté, VirginMega.fr a porté plainte contre Apple et son iPod incompatibles avec son service... Heureusement, les choses commencent à bouger. Ainsi, Sony s'est résolu à ouvrir ses futurs baladeurs au format MP3 (cf. notre article). Le pragmatisme a eu raison des considérations économiques. Mais en attendant une vraie ouverture du marché (et des prix plus bas!), le P2P a encore de beaux jours devant lui.